

(BIEN) VENDRE MES PRODUITS BIO
EN DORDOGNE

RENSEIGNEMENTS
& INSCRIPTIONS

A renvoyer à l'organisateur **avant le 9 février 2018**

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

CODE POSTAL COMMUNE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

DATE DE NAISSANCE (exigée par le VIVEA)

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

chef exploitation cotisant solidaire salarié agricole

autre, préciser

ADHÉRENT À UNE ASSOCIATION DU RÉSEAU FNAB :

NON OUI, laquelle?

Je souhaite covoiturer Je souhaite trouver une solution d'hébergement

Fait à le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION :

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème

NON OUI, laquelle? quand ?

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

.....

.....

CHOISIR LES MODES DE VENTES ADAPTÉS À MA FERME
GRÂCE À UN TOUR D'HORIZON DES CIRCUITS DE DORDOGNE

19/02
2018

OBJECTIF

• Définir ma stratégie commerciale en 3 étapes : clarifier mes objectifs personnels, analyser ma situation (temps disponible, moyens humains, secteur géographique...), construire mon projet, faire des choix.

PROGRAMME

- Notion de circuit court, vente directe et indirecte.
- Réglementations en vigueur : fiscale, sanitaire, règles d'étiquetage.
- Tour d'horizon des circuits principaux (présentation, caractéristiques, fonctionnement): vente à la ferme, marchés, paniers, restauration collective (direct ou via plateforme, SCIC ou autre), magasins spécialisés bio, boutiques de producteurs...
- Avantages et inconvénient de chaque circuit.
- Où les trouver en Dordogne et qui contacter ?

INTERVENANTE

Stéphanie BOMME-ROUSSARIE, chargée de mission commercialisation et restauration collective à AgroBio Périgord.

Public visé : Agriculteurs bio et en conversion. Porteurs de projet.

Pré-requis : aucun.

AGROBIO PÉRIGORD
Les Agriculteurs BIO de Dordogne

20, rue du Vélodrome
24000 Périgueux
Tél. 05 53 35 88 18
contact@agrobioperigord.fr

Personne à contacter
Stéphanie BOMME-ROUSSARIE
06 74 77 58 86
s.bomme-roussarie@agrobioperigord.fr

Nous vous invitons à vous inscrire dans les délais pour favoriser une bonne organisation.

PROGRAMME

INFORMATIONS
PRATIQUES

HORAIRES

9h30 - 17h30

LIEU

Dordogne.

REPAS

A définir.

TARIFS ET PRISE EN CHARGE

Tarifs : nous contacter - **Nouvelles conditions VIVEA en 2018 (plus d'infos : nous contacter).**

Agriculteurs : vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation, vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement. Renseignements : www.servicederemplacement.fr

Salariés : le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA.

